

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE POLICE NORD VAUDOIS

CHAMBLON - CHESEAUX-NOREAZ – EPEDES – MATHOD – POMY - SUCHY
SUSCEVAZ – TREYCOVAGNES - YVERDON-LES-BAINS

DECISION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séance du 27 juin 2024

En vertu des dispositions de l'art. 113 de la LEDP le bureau du Conseil intercommunal porte à la connaissance des électrices et électeurs des Communes concernées, que celui-ci a :

- 1) Accepté à l'unanimité le préavis 01/2024 concernant les comptes de l'exercice 2023 présentés par l'extrait du compte 611.**
- 2) Accepté à l'unanimité le préavis 02/2024 apportant une modification partielle des statuts de l'Association intercommunale PNv.**
- 3) Accepté à l'unanimité le préavis 03/2024, traitant le rapport de gestion 2023.**
- 4) Elu à l'unanimité au Conseil intercommunal Police Nord vaudois :**
 - M. Pascal Wüthrich, Treycovagnes, Président**
 - M. Christophe Décoppet, Suscévaz, Vice-Président.**

Les électeurs-trices peuvent consulter les préavis ainsi que les textes de ces décisions sur le site Internet de Police Nord vaudois.

Au nom du bureau du Conseil intercommunal :

Le Président
Pascal Wüthrich

La Secrétaire
Malou Miéville